



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et
patrimoines*

Le directeur régional

A

Monsieur le préfet du Rhône et de la
Métropole de Lyon

Affaire suivie par : Christine Boniface

☎ : 04.72.00.44.75.

✉ : christine.boniface@culture.gouv.fr

Lyon, le

15 JAN. 2018

Réf : CRPA/18/004/CB

Objet : site patrimonial remarquable - projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Albigny-sur-Saône et Neuville-sur-Saône

Le projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Albigny-sur-Saône/Neuville-sur-Saône a été examiné par la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) le 23 novembre 2017. Conformément à la réglementation en vigueur, je vous saurai gré de bien vouloir communiquer cet avis à la Métropole de Lyon en vue de la constitution du dossier d'enquête publique.

Avis de la commission

Après un vote, la commission émet un **avis favorable**, à l'unanimité, à la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine à Albigny-sur-Saône et Neuville-sur-Saône (Métropole de Lyon).

Le directeur régional
des affaires culturelles
responsable du pôle
Architecture et Patrimoines

Pascal Mignerey

P.J. : + 1 dossier